



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

21 FEV. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



23030187

ile,

N° d'entreprise : 785 328 133

Nom

(en entier) : **Fondation Les Petits Riens**

(en abrégé) :

Forme légale : **Fondation d'utilité publique**Adresse complète du siège : **rue Américaine 101, 1050 Ixelles**

Objet de l'acte : Démission et nomination d'administrateurs - Démission et nomination d'un nouveau réviseur d'entreprise

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 22 septembre 2022

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Pierre OSWALD de ses fonctions d'administrateur à effet du 22 septembre 2022.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 14 décembre 2022

Le Président, au nom du conseil d'administration, accueille Madame Béatrice de Mahieu, la remercie vivement de l'intérêt qu'elle porte aux différentes actions des Petits Riens et d'avoir acceptée de rejoindre le Conseil à partir de ce jour.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 23 janvier 2023

Suite à la fin de mandat inattendue du réviseur d'entreprise - SCRL EuraAudit de Ghellinck, dont le siège social est établi à 1410 Waterloo, Chaussée de Tervuren 155, représentée par Monsieur Michel DENIS, à compter de novembre 2022,

Après avoir sollicité trois réviseurs d'entreprise pour remettre une offre,

Etant donné que l'offre de DGST & Partners répond le mieux aux critères établis,

Après avoir informé le Conseil d'administration,

Après avoir obtenu l'avis positif du Conseil d'Entreprise,

Le Conseil d'Administration décide de confier un mandat de réviseur d'entreprise pour une période de trois ans à la S.R.L. DGST & Partners, Réviseurs d'entreprises, dont le siège social est établi à 1170 Watermael Boitsfort, avenue Emile Van Becelaere 28a, n° BCE 0458.736.952. Monsieur Fabio CRISI sera le représentant permanent de DGST & Partners.

Le mandat expirera au terme de l'Assemblée Générale de 2026.

Emmanuel BAWIN
Directeur Général

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).